



PLAN CANICULE



FORMULAIRE D'INSCRIPTION – FICHE NOMINATIVE

Conformément aux articles L.2212-12 et L.2212-4 du Code des Collectivités Territoriales et R.121-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles

Le plan canicule, élaboré par le ministère de la santé et de la protection sociale, prévoit un dispositif de prévention, dans lequel le maire est notamment tenu d'instituer un registre nominatif confidentiel des personnes fragiles (âgées de + de 65 ans, handicapées, isolées vivant à leur domicile). La finalité de ce registre est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès de ces personnes, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

A compléter et retourner à la mairie – place Georges CLEMENCEAU – 83690 SALERNES

Réponses obligatoires :

NOM : **PRENOM :**

NÉ(E) LE :/...../..... à

ADRESSE COMPLÈTE :

.....
.....

TELEPHONE :

Personne de l'entourage à prévenir en cas d'urgence :

Nom :Prénom :Téléphone :

Préciser la nature du lien (famille, tuteur ...) :

Coordonnées du médecin traitant :

Nom :Prénom :Téléphone :

◆Je sollicite mon inscription sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres.

◆Je suis informé(e) que cette inscription est facultative et que ma radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande de ma part.*

◆J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans la présente demande.

◆Je suis informé(e) qu'il m'appartient de signaler aux services municipaux toute modification concernant ces informations, aux fins de mettre à jour les données permettant de me contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence

**L'article R-121-11 du CASF précise que « les données mentionnées à l'article R121-4, sont conservées jusqu'au décès de l'intéressé (e)ou jusqu'à sa demande de radiation du registre nominatif »*

Fait à Salernes, le.....

Signature